

**L'**arrêté préfectoral du 21 février 2011 autorise la substitution de la société EDSB à la commune de Briançon dans les droits et obligations de la concession de Pont Baldy.

EDSB devient ainsi concessionnaire du barrage de Pont Baldy, jusqu'à la date de fin de concession fixée au 31 décembre 2043.

Cette décision donne de la visibilité à EDSB avec la garantie de bénéficier pendant encore 30 ans de cet ouvrage si important pour sa production d'électricité. Des investissements conséquents (4,8 M € en 5 ans) vont permettre de rénover les équipements de cet ouvrage tout en cherchant à en améliorer ses performances.

La vidange décennale, autre événement important de l'année 2011, va permettre de réaliser une première tranche de travaux, pendant les 5 semaines d'assec prévues à cette occasion.

Cette lettre consacrée à Pont Baldy fait le point sur son rôle, son fonctionnement et ses perspectives d'avenir.

Le succès rencontré par les visites du barrage pendant la vidange, nous ont convaincu, si besoin en était, de l'attachement des briançonnais à ce mode de production de l'électricité.

Je profite de l'occasion pour vous annoncer le changement de Directeur d'EDSB, et je souhaite à mon successeur de prendre autant de plaisir que moi à cultiver cette relation de proximité avec la clientèle, si atypique mais tellement utile dans le monde actuel.

Bonne lecture !

Dominique Royer  
Directeur EDSB

## Pont Baldy, la vidange 2011

L'abaissement du plan d'eau a eu lieu du vendredi 1<sup>er</sup> avril 10h au mardi 5 avril à 11h30, un peu plus rapidement que prévu mais tout en respectant un débit maximum de 4 m<sup>3</sup>/s, pour ne pas provoquer de débordement de la Cerveyrette. 24h/24 les techniciens d'EDSB se sont relayés pour surveiller la Cerveyrette et ajuster le réglage de l'ouverture de la vanne, pour laisser passer un tronc d'arbre par exemple.

Cette phase délicate, avec des mesures régulières du taux de matières en suspension dans l'eau, s'est terminée par le « passage du culot » c'est-à-dire le transit du fond de la retenue par la vanne de vidange. Hormis le dépassement inévitable du taux recommandé de matière en suspension (10 grammes par litre) à ce moment-là, la vidange 2011 est constamment restée en deçà de cette valeur.

Le barrage vide et la vanne de fond ouverte, la Cerveyrette retrouve son débit naturel pendant les 5 semaines d'assec. Les matériaux accumulés pendant 10 ans dans la retenue glissent alors progressivement dans le lit de la Cerveyrette. Une noria de camions (jusqu'à 12) et des pelles mécaniques (jusqu'à 6 simultanément) vont alors en récupérer une partie pour éviter l'engravement du lit de la Cerveyrette et son débordement. On estime que sur les 50 000 m<sup>3</sup> de matériaux accumulés, environ 10% ont été récupérés. Les autres vont continuer leur chemin en Durance, assurant ainsi une continuité sédimentaire entre l'amont et l'aval du barrage.

La période d'assec va être mise à profit pour visiter les parties habituellement noyées du barrage et réaliser une expertise du génie civil (le mur et ses fondations) ainsi que de la vantellerie (les vannes et leurs mécanismes). EDSB profite également de cette « occasion » pour effectuer un nombre important d'interventions de maintenance sur le barrage, les vannes, la conduite forcée, mais aussi dans l'usine de production d'électricité. À l'issue de cet Examen Technique Complet (ETC) un dossier étayé sur la « santé de l'ouvrage est fourni à l'administration.



### Historique des vidanges

1967	: du 12 au 18 avril
1969	: du 15 au 21 avril
1971	: du 18 au 23 avril
1974	: du 20 avril au 10 mai
1977	: du 2 avril au 8 avril
1980	: du 19 avril au 7 mai
1983	: du 18 avril au 27 avril
1985	: du 1 <sup>er</sup> avril au 30 avril
1987	: du 1 <sup>er</sup> avril au 7 mai
1991	: du 15 avril au 3 mai
2001	: du 2 avril au 11 mai
2011	: du 1 <sup>er</sup> avril au 16 mai (prévision)

# Historique de Pont Baldy

(extrait du livre « EDSB 20 ans »)

La réhabilitation du réseau, la demande d'énergie de plus en plus conséquente et la vétusté de l'ensemble des matériels de la Centrale de production vont pousser dès 1955 la REB à réfléchir à une solution en adéquation avec ses futurs besoins.

En juin 57, l'étude géologique débute et l'année suivante, la REB signe un accord avec « Études et Entreprises » pour la constitution d'un projet de concession.

Alors que tous les feux passaient au vert, que tous les accords étaient sur le point d'être acquis, le drame de Malpasset se produisit, gelant instantanément toutes velléités d'entreprendre.

De type barrage-voûte comme celui de Malpasset, donc extrêmement résistant à la poussée des forces, ce sont les craintes d'un éventuel mouvement de terrain qui amenèrent, par prudence, les spécialistes à revoir à la baisse sa hauteur et à augmenter son épaisseur. Les études de départ prévoyaient en effet 5,5 mètres à la base et 1,65 m en crête mais après réflexion, il affichera 9 m à la base et 3,60 m à son sommet...

Et si Pont Baldy fait bien partie de la catégorie des grands barrages (ouvrage hydraulique de plus de 20 m de haut), sa hauteur sera ramenée de la cote 1353 à la cote 1340 par messieurs Bourgin et Barbier qui estimèrent que le calcaire jurassique affleurant à la cote 1340, juste derrière les éboulis, ferait écran aux éventuelles infiltrations, limitant de fait le niveau maximum de la retenue.

Finalement, le dossier sera soumis à l'enquête officielle en mars 1961 et celle-ci sera close le 23 novembre 1963 par un décret portant création du barrage de Pont Baldy !

Sur concours d'adjudication, la société des Grands Travaux de Marseille (GTM) a obtenu le marché de génie civil le 22 février 1963 pour une enveloppe totale de 4 728 251,10 francs.

La progression du chantier n'a pas été une sinécure, des conflits sont vite apparus entre la GTM et la ville de Briançon alors qu'en novembre 1964, le barrage n'est toujours pas sorti de terre.

Les Grands Travaux de Marseille arguant sur les difficultés rencontrées lors des fouilles, sur la perméabilité des alluvions, les déroctages, sur des accès délicats en raison de l'étroitesse de la gorge... La ville en constatant des retards « inadmissibles » sur les délais prévus : 1 an pour le barrage, 1 mois pour l'usine et les conduites, 15 mois pour la prise d'eau, la vidange et la chambre des treuils... sans oublier le préjudice financier dû à la perte d'exploitation de l'outil de production !

De référés en menaces de résiliation du contrat, de discussions en conciliations, les parties trouveront un consensus qui se traduira tout de même par une hausse monumentale du coût global. De 4 820 000 francs au départ, la facture grimpera allégrement à 8 640 000 francs tandis que la mise en eau aura lieu le 20 décembre 1965 !

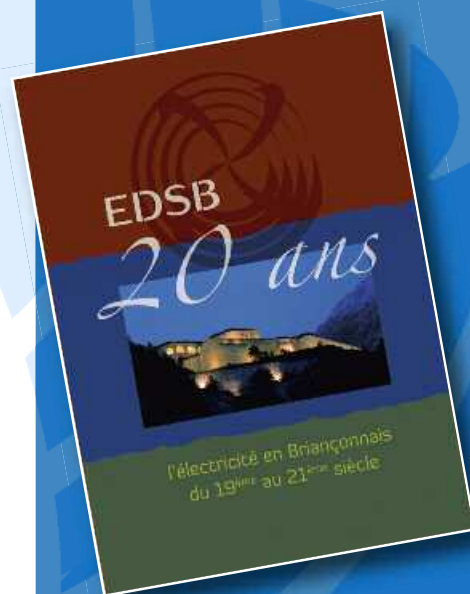
## brèves

### Le livre des « 20 ans d'EDSB »

EDSB a débuté officiellement son activité le 1<sup>er</sup> janvier 1991. À l'occasion de ses 20 ans, nous avons souhaité retracer l'histoire de l'électricité dans le briançonnais de 1892 à 2011, et esquisser les perspectives d'avenir d'EDSB.

L'ouvrage, tiré à 5000 exemplaires, sera disponible fin mai.

Les clients d'EDSB bénéficieront de conditions privilégiées : le livre sera gratuit pour les clients mensualisés, vendu 5 € pour les clients domiciliés et 10 € pour les autres, le prix public étant de 21 €.



## Pont Baldy en chiffres...

La production moyenne de Pont Baldy est de 16 GWh/an (16 millions de kWh) soit en 2010, 17% des ventes d'EDSB.

En 1993, année record de production avec 21 GWh, Pont Baldy a fourni 34% de l'électricité consommée par les briançonnais.

Le débit maximum dérivé dans la conduite forcée est de 4 m<sup>3</sup>/s pour une puissance d'équipement de 4 MW.

De 30 à 40 jours par an, au moment de la fonte des neiges, le barrage déverse, le débit amont étant

supérieur à 4 m<sup>3</sup>/s.

En dehors de cette période, le barrage permet de stocker 1 million de m<sup>3</sup> dans la retenue, ce qui permet de produire l'électricité au moment où elle est la plus chère (en heures pleines).

En hiver, EDSB utilise également les 4 MW de puissance disponible de Pont Baldy pour aider à passer la pointe de consommation, qui se situe à 1 heure du matin (record de 31 MW le 9 décembre 2010).

